Elevage de juments Percheronnes avec des vaches allaitantes Charolaises en zone herbagère

Vente de poulains finis de 12 à 16 mois à un boucher et production de broutards repoussés

Ce système mixte se retrouve plutôt dans les zones herbagères de plaine, principalement dans les départements de l'Allier et de la Creuse.

Cet élevage familial, de tradition, a perduré sur les exploitations en raison de la passion du cheval avant tout mais aussi de sa complémentarité avec le troupeau de vaches allaitantes pour la gestion de l'herbe. Elevés en plein air intégral, les chevaux sont conduits en association avec les bovins pour optimiser la gestion des surfaces en herbe (les vaches mangent les refus des chevaux et inversement).

Sur 10 juments Percheronnes saillies, 7 poulains sont sevrés en moyenne chaque année. 5 d'entre eux sont engraissés pour être vendus à 12-16 mois à un boucher local.

Pour les vaches allaitantes, sur 91 femelles mises à la reproduction, 75 veaux sont sevrés chaque année. Ils sont commercialisés en broutards repoussés vers 11 mois pour l'export en Italie.

Avec un taux de renouvellement de 24%, 18 génisses sont gardées annuellement pour l'élevage.

Avec un taux de chargement d'1 UGB/ha, la surface fourragère principale est de 130 ha auxquels s'ajoutent 10 ha de culture.

Troupeaux

10 poulinières et 1 étalon
91 femelles mises à la reproduction et 5 taureaux

17 UGB cheptel équin
113 UGB cheptel allaitant
130 UGB au total

Main-d'œuvre

Exploitation individuelle

1,5 UMO familiales

140 ha de SAU

130 ha de Surfaces Fourragères Principales

10 ha de cultures

CAS TYPE CHEVAUX DE TRAIT ET BOVINS VIANDE

CHEVAUX DE TRAIT

Conduite des équins et ventes

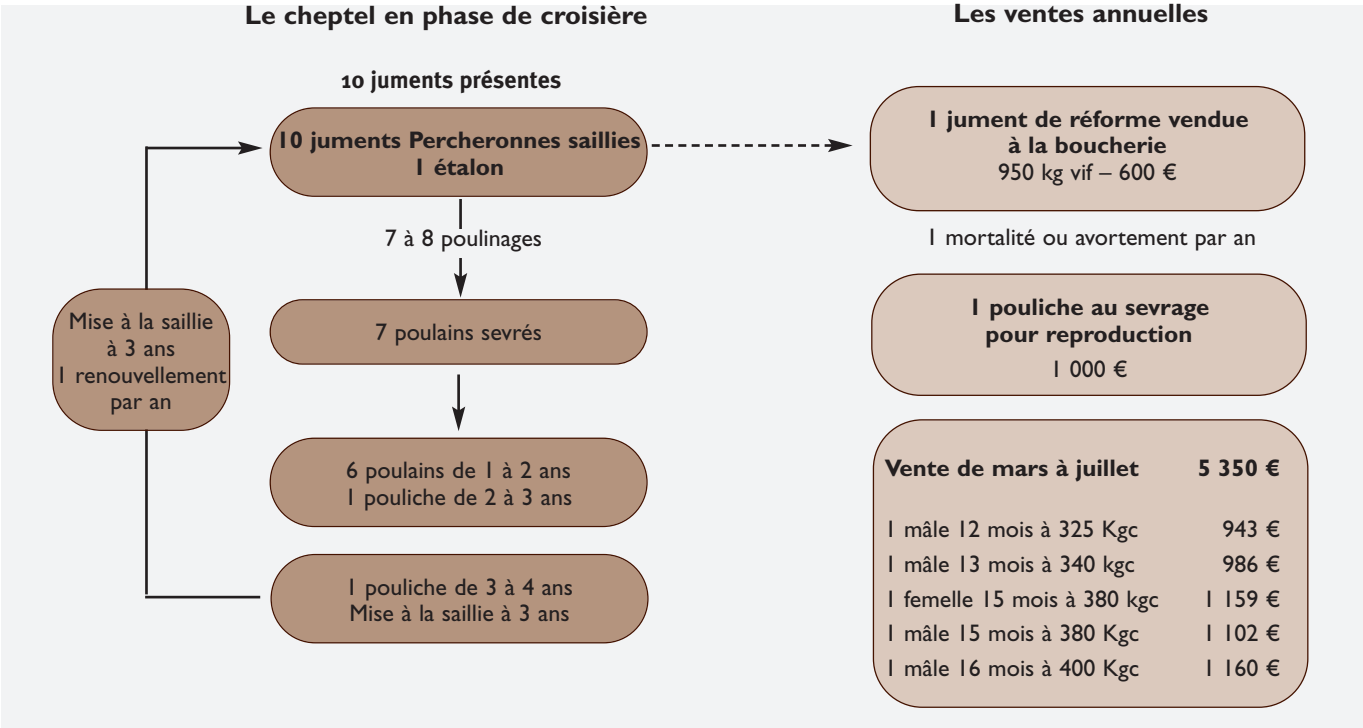

Performances

Reproduction	
➔ Taux de gestation	80 %
➔ Taux de mortalité	12 %
➔ Taux de productivité numérique	70 %
➔ Taux de renouvellement	10 %
➔ Période de poulinage	mars-juin

Croissance des poulains
➔ Naissance (80-90kg) - Vente à 15 mois (630-660 Kg vif) 1 240 g/jour

Effectif moyen : 19 chevaux soit 17 UGB

Catégorie	Effectifs	UGB
Juments	9,8	9,1
Etalon	1	1
Poulains	8,6	6,5
TOTAL	**19,4**	**16,6**

Reproduction

Une partie des juments reproductrices est née sur l'exploitation. Les pouliches de renouvellement et les juments achetées sont choisies en fonction de leur modèle. Chaque année, 1 jument est mise à la reproduction, elle est saillie à trois ans et pouline à 4 ans. Parallèlement, 1 jument est réformée, il s'agit souvent d'une jument vide plutôt âgée vendue à la boucherie. Un étalon est présent sur l'exploitation, il est généralement acheté ou loué par opportunité. Pour limiter les soucis de consanguinité, soit l'éleveur renouvelle son étalon tous les 6-7 ans, soit il procède à des échanges d'étalons avec d'autres éleveurs. Quelques jours avant la date de mise bas, les juments sont rapprochées des bâtiments et sont surveillées grâce à des ceintures de poulinage. Elles poulinent à l'extérieur ou sont parfois rentrées en bâtiment en cas de mauvais temps.

Les juments sont saillies en monte naturelle en main et en liberté. 7-8 jours après le poulinage, les juments sont présentées à l'étalon et saillies tous les deux jours.

Les juments sont échographiées au minimum une fois, voire plus si besoin. Les juments vides sont mises avec l'étalon en liberté à partir de mi-juin jusqu'au mois de septembre. Les juments pleines sont conduites à part.

Cette gestion de la reproduction n'est possible qu'à la condition que l'étalon puisse alterner sans difficulté saillie en monte naturelle en main et en liberté.

Les poulains sont sevrés début décembre. Les mâles sont rentrés en bâtiment pour être engraissés et les femelles sont remises dehors une quinzaine de jours après sevrage.

Sanitaire

Les reproducteurs et les pouliches sont vermifugés 1 à 2 fois par an au printemps et à l'automne. Les pouliches de l'année sont vermifugées 2 fois par an, une fois en juillet puis une seconde fois au moment du sevrage. Elles rejoignent ensuite le protocole des adultes.

Tous les chevaux sont vaccinés contre la grippe et le tétanos.

Dès la naissance, une attention particulière est portée au poulain : désinfection du cordon, prise rapide du colostrum, évacuation du méconium et administration d'un sérum antitétanique et contre la septicémie.

Les éleveurs regardent également la vivacité du poulain et la régularité des tétées. Concernant la jument, l'éleveur vérifie qu'elle se délivre correctement et surveille les risques d'infection.

Au niveau maréchalerie, tous les chevaux sont parés 1 à 2 fois par an à partir de un an par l'exploitant ou le maréchal. Seuls l'étalon et quelques juments qui participent aux concours de modèle et allures sont ferrés 1 à 2 fois par an.

Valorisation

Chaque année, quelques juments suitées et les pouliches de renouvellement sont présentées à des concours de modèle et allures, une dizaine de chevaux en moyenne par an. En fait, l'exploitant participe environ à 4 concours par an. Pour la préparation de ces concours, les animaux sont complémentés pendant 4 mois, de juin à septembre.

Les poulains de l'année sont commercialisés en circuit court auprès d'un boucher à 12-16 mois[1].

Généralement, une pouliche de l'année est commercialisée pour l'élevage chaque année au moment du sevrage.

[1] Une variante de système existe avec une commercialisation des poulains en circuit long à 12-14 mois pour l'export à l'Italie.

Alimentation

L'ensemble du troupeau est conduit à l'extérieur toute l'année à l'exception des poulains engraissés qui sont rentrés en bâtiment au moment du sevrage (décembre). De la mise à l'herbe jusqu'à l'hiver, les chevaux sont conduits avec les bovins. Généralement il s'agit de petits lots, de 3 à 4 chevaux, qui sont mélangés avec les bovins. En hiver, les bovins sont rentrés, les chevaux sont sur les surfaces les plus saines, les moins humides, proches des bâtiments et complémentés en fourrage. Dans les différents lots constitués par l'exploitant, les bovins sont toujours majoritaires. Dans les exploitations suivies dans le réseau, le ratio moyen est de 1 jument pour 6 vaches.

La proportion de chevaux dans le troupeau ne doit pas excéder 30-35%[2] pour optimiser les performances zootechniques individuelles, maintenir une bonne gestion du comportement social des deux espèces et obtenir une bonne maîtrise de la composition floristique et de la productivité du couvert végétal.

[2] Alimentation des chevaux – Table des apports alimentaires INRA 2011- William Martin Rosset, coord

Consommation des fourrages

Catégorie	Période	Foin en kg MS / animal / jour	Foin en kg brut / animal / jour	Besoins totaux
10 juments et 1 étalon	décembre-mars - 120 jours	11 - 13 kg MS	13 - 15 kg	18 tonnes
3 pouliches de renouvellement	décembre-mars - 120 jours	10 - 14 kg MS	12 - 16 kg	5 tonnes
5 poulains engraissés	5 mois en moyenne - 150 jours	6 kg MS	7 kg	5 tonnes
Besoins totaux				**28 tonnes**

Les quantités de foin distribuées sont dépendantes de la disponibilité de l'herbe et des conditions hivernales (enneigement, température...) et peuvent être très variables d'une année sur l'autre.

Consommation des concentrés

Catégorie	Période	Concentré	Besoins totaux
5 poulains engraissés	150 jours	5kg/jour	3,7 tonnes
10 juments et pouliches	120 jours	4kg/jour	4,8 tonnes
Total des concentrés			**8,5 tonnes + sel à volonté**

Au moment du sevrage, les poulains sont rentrés en bâtiments et sont complémentés en fourrages et concentrés. La ration de céréales est progressivement augmentée de 2 à 5 kg/jour. Les juments suitées et les pouliches de renouvellement sont complémentées du mois de juin au mois de septembre pour préparer les concours de modèle et allures.

Conduite des bovins et ventes

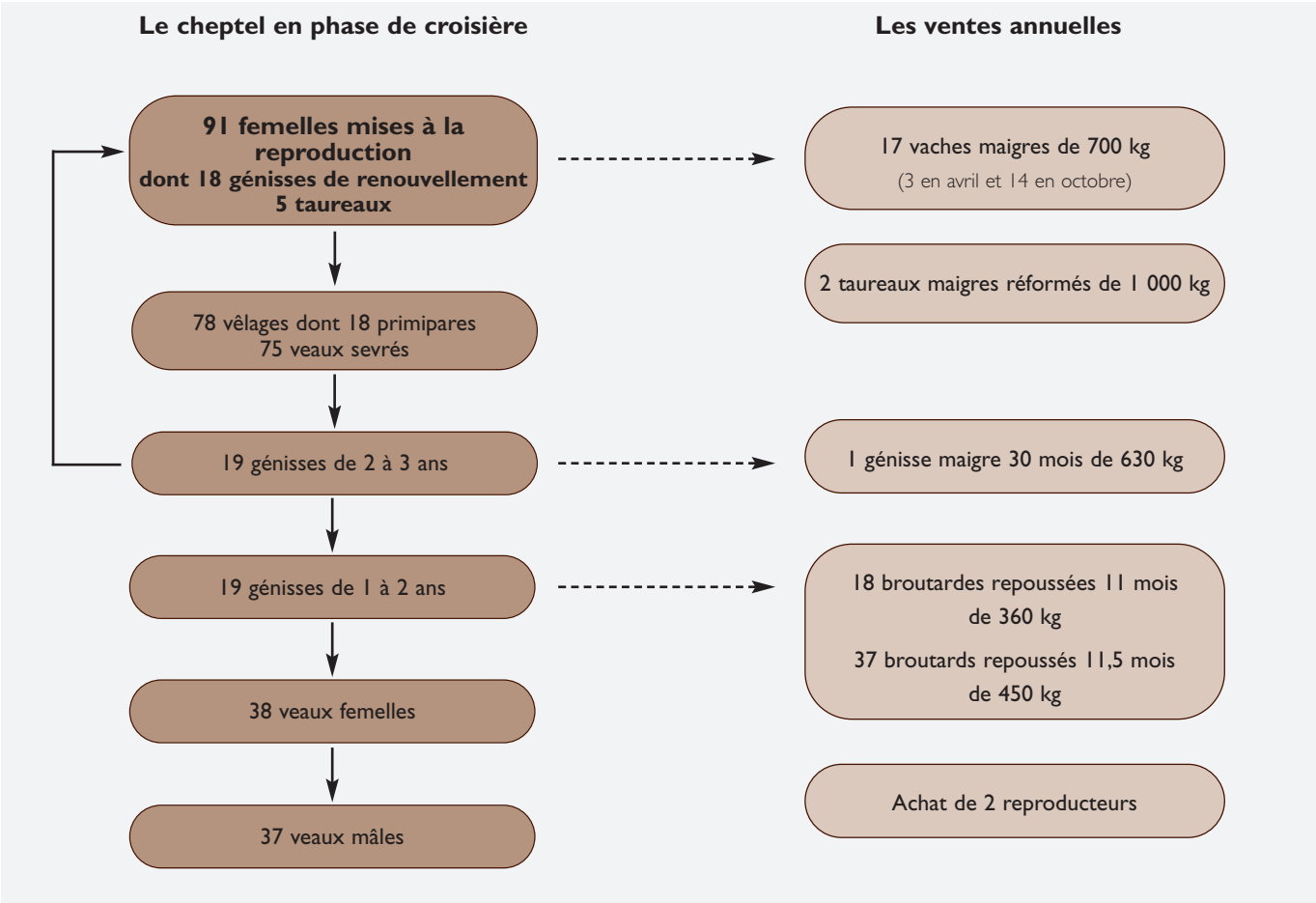

Performances

91 femelles mises à la reproduction	
➔ Taux de gestation	86 à 88 %
➔ Taux de 1ers vêlages	22 à 24 %
➔ Taux de mortalité	entre 7 et 8 %
➔ Taux de réussite (veaux produits/100 vêlages)	96 %

Date moyenne des vêlages : février		
Production totale de viande (kg vif)		
36 560 kg	➔ par UGB	323 kg
	➔ par vêlage	456 kg
Production autonome (kg vif)		
28 030 kg	➔ par UGB	248 kg
	➔ par vêlage	359 kg

Alimentation du troupeau

Consommation des fourrages	
→ Foin	165 tMS
→ Enrubanné	38 tMS
Totalité des fourrages	203 tMS
	Soit 1,79 tMS/UGB

Consommation des concentrés	
→ Céréales prélevées	44 t
→ Aliments achetés	
→ Alim 30	16 t
→ Alim complet	16 t
→ CMV	1,7 t
Totalité des concentrés	77,7 t
	soit 688kg/UGB - 996 kg/vêlage

Système fourrager

130 ha de SFP soit 93% de la SAU
Niveau de chargement = 1UGB/ha

Schéma d'utilisation des surfaces

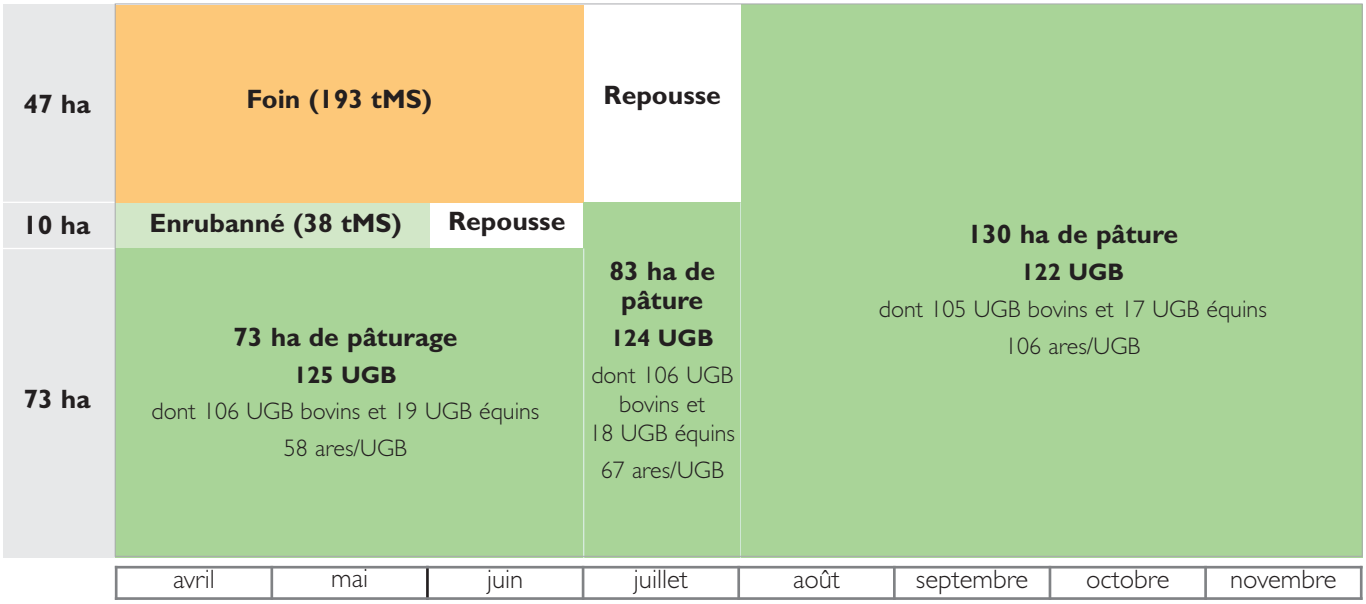

La surface fourragère est composée de 130 ha dont 104 ha de prairies permanentes et 26 ha de prairies temporaires.

57 ha sont fauchés en moyenne chaque année dont 10 ha avec une fauche précoce. 231 tonnes sont récoltées, soit 4tMS/ha. La fertilisation minérale apportée sur ces surfaces en herbe est de 20N-10P-10K. 15 t de fumier par ha sont épandus sur 36 ha de surface fourragère.

Stock	
→ 10 ha fauche précoce	38 tMS
→ 47 ha de foin	193 tMS
Total récolté sur herbe	231 tMS
	Soit 1,8 tMS/UGB

Récolte des cultures

Cultures	Surfaces	Rendement q/ha
Blé	4 ha	55 q
Orge	3 ha	53 q
Triticale	3 ha	55 q

Fumure minérale sur cultures : 113 N- 15 P- 0 K
15 t de fumier sur 6 ha de cultures.

Bâtiments, équipements et infrastructures spécifiques

Bâtiments élevage et stockage 88 000 €

- Stabulation libre et entravée
- Hangar à matériel

Matériel - Copropriété ou CUMA© 50 000 €

- 1 tracteur 4 RM-80 cv
- 1 tracteur 2 RM-60 cv
- 1 vibroculteur 4m
- 1 charrue réversible 3 corps
- 1 herse alternative 3 m ©
- 1 rouleau 3-4m ©
- 1 semoir en ligne 3m ©
- 1 pulvérisateur 800 l ©
- 1 distributeur d'engrais 600 l
- 1 épandeur à fumier ©
- 1 faucheuse rotative
- 1 faneur
- 1 andaineur 4m
- 1 enrhubanneuse 120*120
- 1 plateau 8m
- 1 benne capacité 8t
- 1 dérouleuse et 1 pailleuse
- 1 chargeur frontal 2 vérins
- 1 surélévateur
- Taille haie, enfonce pieux ©
- 1 bétaillère 5-8 places © et 1 voiture d'exploitation
- Matériel atelier, herse à prairie ©

Equipements spécifiques équins	**2 050 €**
• Ceintures de poulinage (1 système entier + 1 ceinture supplémentaire)	1 200 €
• 10 licols + longes	150 €
• 6 Filets de présentation	600 €
• Matériel de parage	100 €

Cheptel équin (valeur au 1er janvier) 25 900 €

• 9 poulinières à 1 800 €	16 200 €
• 1 étalon à 2 000 €	2 000 €
• 1 pouliche de 3 ans à 1 500 €	1 500 €
• 1 pouliche de 2 ans à 1 200€	1 200 €
• 5 poulains de 1 an à 1 000 €	5 000 €

Cheptel bovin (valeur au 1er janvier) 194 345 €

• 60 vaches à 1 540 €	92 400 €
• 5 taureaux à 1 900 €	9 500 €
• 18 génisses de 2 ans à 1 540 €	27 720 €
• 19 génisses de 1 an à 1 140 €	21 660 €
• 37 génisses < 1 an à 730 €	27 010 €
• 19 mâles < 1 an à 845 €	16 055 €

Capital d'exploitation hors foncier 360 295 €

• Dont bâtiments	88 000 €
• Dont matériel	50 000 €
• Dont matériel spécifique équin	2 050 €
• Dont cheptel allaitant	194 345 €
• Dont cheptel équin	25 900 €

PRODUIT BRUT TOTAL 149 765 €

Cheptel allaitant	**90 945 €**
Ventes viande bovine	**78 415 €**
• 3 vaches maigres avril-sept. 700 kg à 1 435 €	4 305 €
• 14 vaches maigres oct-nov. 700 kg à 1 350 €	18 900 €
• 1 génisse maigre 30 mois à 1 320 €	1 320 €
• 18 broutardes repoussées 11 mois 360 kg à 2,18 €	14 130 €
• 37 broutards repoussés 11,5 mois 450 kg à 2,49€	41 480 €
• 2 taureaux maigres 1000 kg à 1 440 €	2 880 €
Achats	**- 4 600 €**
Achat 2 reproducteurs de 550 kg à 2 300 €	- 4 600 €
Aides bovines	**12 530 €**
PMTVA-74 primes vaches allaitantes	12 300 €
Aide atelier bovin viande	230 €
Chevaux	**10 350 €**
Ventes de chevaux	**6 950 €**
• 1 jument de réforme	600 €
• 1 pouliche au sevrage	1 000 €
• 5 poulains finis de 12-16 mois	5 350 €
Aides équines	**3 400 €**
10 juments à 150 €/jument	1 500 €
Primes modèle et allures 190 €/jument	1 900 €
Aides Surface Fourragère	**7 600 €**
100 ha PHAE	7 600 €
Cultures (prix de cession)	**10 060 €**
Triticale 3 ha à 55q soit 165q à 18,5€	3 050 €
Orge 3 ha à 53q soit 159 q à 18,5 €	2 940 €
Blé 4 ha à 55q soit 220 q à18,5 €	4 070 €
Aides exploitation	**30 810 €**
Aide d'handicap naturel	3 060 €
Aides découplées (DPU)	27 250 €
Franchise de modulation	500 €

CHARGES TOTALES 101 445 €

Charges opérationnelles		**45 875 €**
Bovins viande		**34 465 €**
Aliments concentrés prélevés et achetés	167 €/UGB	18 871 €
Frais d'élevage	73 €/UGB	8 249 €
Frais vétérinaire	65 €/UGB	7 345 €
Équins		**4 240 €**
Aliments concentrés prélevés	93 €/UGB	1 580 €
Frais d'élevage	38 €/UGB	650 €
Frais vétérinaire	72 €/UGB	1 230 €
Frais de maréchalerie	46 €/UGB	780 €
Charges de fourrages		**3 970 €**
Engrais, SFP		2 800 €
Autres frais SFP		1 170 €
Charges de cultures		**3 200 €**
Semences		450 €
Engrais cultures		1 200 €
Phytosanitaire		990 €
Autres charges de cultures		560 €
Charges de structure (hors amortissements et frais financiers)		**55 570 €**
Fermage		16 240 €
Charges sociales		8 140 €
Travaux par tiers		2 210 €
Carburant-lubrifiant		7 280 €
Autres charges de structure		21 700 €

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION 48 320 € — *32 % du produit*

Annuités 17 000 €

Amortissements 20 600 €

Frais financiers 3 100 €

REVENU DISPONIBLE 31 320 €

REVENU AGRICOLE 24 620 €

Ce système relativement peu chargé (1 UGB/ha), est plutôt économe. Son efficacité économique de 32% d'EBE/PB repose sur des charges limitées liées notamment à une meilleure valorisation de l'herbe.
La marge brute dégagée par l'atelier équin est moins élevé que celle des bovins (329 €/UGB contre 469 €/UGB en bovin), cependant cet atelier est peu exigeant en infrastructures, équipements et main d'œuvre. Les chevaux conduits à l'extérieur toute l'année, en association avec les bovins permettent aux exploitants d'optimiser la gestion de l'herbe tout en limitant les refus.

Ce pâturage mixte permet aussi de réduire l'infestation parasitaire car les parasites du cheval ne se développent pas chez les autres herbivores.
La finition des poulains, faite à partir des fourrages et des concentrés prélevés sur l'exploitation pendant cinq mois, permet de mieux les valoriser (1 070 €/poulain en moyenne), mais nécessite de rentrer les poulains et de les nourrir deux fois par jour. Ce circuit de commercialisation est possible dans la mesure où un boucher chevalin est localisé à proximité de l'exploitant.

ÉQUINS	**Par UGB**	**Par jument**
Produit brut	609 €	1 035 €
dont aides atelier	*200 €*	*340 €*
Charges opérationnelles	280 €	476 €
dont charges opérationnelles animales	*249 €*	*424 €*
dont charges opérationnelles SFP	*31 €*	*52 €*
Marge brute	329 €	559 €
BOVINS VIANDE	**Par UGB**	**Par vêlage**
Produit brut	805 €	1 166 €
dont aides atelier	*111 €*	*161 €*
Charges opérationnelles	336 €	486 €
dont charges opérationnelles animales	*305 €*	*442 €*
dont charges opérationnelles SFP	*31 €*	*44 €*
Marge brute	469 €	680 €
Ensemble de l'exploitation	**Par UGB**	
Produit brut	1 152 €	
dont aides totales	*418 €*	
Charges opérationnelles	*353 €*	
Charges de structure *(hors amort. et F.F.)*	427 €	
EBE	372 €	
Revenu disponible	241 €	
Annuités/EBE	35 %	
EBE/PB	32 %	

CAS TYPE RÉALISÉ PAR LES RÉSEAUX ÉQUINS AUVERGNE ET LIMOUSIN

Réseau Equin Auvergne

•Dominique Iwanczak
Chambre d'Agriculture de la Haute-Loire
divanczak@haute-loire.chambagri.fr
Tél. : 04.71.07.21.16

•Fernand Oulion
Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme
f.oulion@puy-de-dome.chambagri.fr
Tél. : 04.73.82.09.74

•Estelle Delarue
Chambre d'Agriculture du Cantal
estelle.delarue@cantal.chambagri.fr
Tél. : 04.71.78.49.25

•Catherine Tourret
Chambre d'Agriculture de l'Allier
ctourret@allier.chambagri.fr
Tél. : 04.70.48.42.39

Réseau Equin Limousin

•Guillaume Mathieu
Chambre d'Agriculture de la Corrèze
g.mathieu@correze.chambagri.fr
Tél. : 05.55.21.55.63

Coordination

•Sophie Boyer
Institut de l'Elevage
sophie.boyer@idele.fr
Tél. : 05.55.73.83.51

RÉFÉrences - Réseau Économique de la Filière Équine

Avril 2014
ISBN : 978-2-36343-504-0
N° IE : n°0014602015
Mise en page : Katia Brulat (Institut de l'Elevage)
Crédits photos : Institut de l'Elevage - CA 18